

Vous pouvez recycler encore plus !

En plus des déchets que vous pouvez recycler à la maison, vous pouvez recycler d'autres ordures à la installation de traitement des déchets et station de transfert du comté de Montgomery County à Shady Grove situé au 16101 Frederick Road, Derwood, Maryland 20855.

Horaires d'ouverture de l'installation :

Du lundi au vendredi : de 7 h à 20 h

Le samedi : de 7 h à 17 h

Le dimanche : de 9 h à 17 h

Visitez le site www.montgomerycountymd.gov/recycling pour obtenir la liste complète des matériaux permis acceptables et des instructions complémentaires.

Exemples d'articles acceptables :

- Ordinateurs, télévisions et autres articles électroniques
- Pneus de voiture
- Vêtements, textiles, et chaussures
- Matériaux de construction utilisables
- Citernes de propane et d'hélium
- Huile de cuisson
- Antigel et l'huile de moteur
- Batteries de voitures et de bateaux
- Déchets ménagers dangereux (HHW)
 - Ampoules et tubes fluorescents
 - Peinture à l'huile
 - Diluants de peinture et solvants
 - Batteries rechargeables à usage domestique
 - Thermomètres au mercure
 - Produits de nettoyage
 - Pesticides et herbicides
 - Produits chimiques destinés à la photographie
 - Carburants non utilisés tels que l'essence

Pour plus d'information sur les déchets ménagers dangereux (HHW) consultez le site : www.montgomerycountymd.gov/hazardouswaste.

Meubles : Pour savoir comment organiser une collecte des dons des meubles utilisables consultez le site : www.montgomerycountymd.gov/useitagain.



301-251-4850 TTY

240-777-6465 FAX

www.montgomerycountymd.gov/recycling

Comté de Montgomery, Maryland
Division des services de gestion des déchets solides
Section de réduction des déchets et du recyclage
Isiah Leggett, directeur du comté

Disponible dans d'autres formats en appelant 240-777-6446.

Imprimé sur du papier recyclé et recyclable

Le Recyclage FACILE



dans votre appartement ou votre copropriété



Le comté de Montgomery recycle !

Réduisez et réutilisez

Trouvez des moyens de réduire le volume de déchets jetés à la poubelle lorsque vous faites vos courses, travaillez, et vous amusez. Ceci implique d'être plus attentif à ce que vous achetez, où vous achetez, comment vous achetez (utilisez des sacs réutilisables !), comment vous utilisez vos achats, et ce que vous en faites lorsque vous n'en avez plus besoin (donnez !). Non seulement vous préserverez les ressources naturelles, mais vous économiserez également de l'argent.

Recyclez

Le comté de Montgomery demande à tous les résidents et toutes les entreprises de recycler les matières mélangées et indifférenciées, les papiers mélangés, les déchets métalliques, les déchets verts et les arbres de Noël. Toutes les copropriétés du comté doivent disposer, sur place, des programmes de recyclage pour l'ensemble de ces matières. Le division des services de gestion des déchets solides travaillera avec le gérant de votre copropriété pour concevoir un programme destiné à rendre le recyclage facile et pratique pour tout le monde.

Des bacs de recyclage de taille convenable pour les appartements sont disponibles pour vous aider à recycler dans votre immeuble. Amenez vos déchets recyclables à l'endroit de collecte des matières recyclables de votre immeuble, et placez-les dans les bacs de recyclage. Si vous utilisez des sacs en plastique pour ramasser vos déchets recyclables, veillez à ne pas les déposer dans les bacs de recyclage.

Bouclez la boucle !

Lorsque vous faites vos courses, achetez des produits fabriqués avec des matériaux recyclés ou enveloppés dans des emballages recyclés. Vérifiez la présence du symbole «Fabriqué avec des matériaux recyclés.» Lorsque vous achetez des produits recyclés, vous contribuez au succès du programme de recyclage du comté de Montgomery en créant une demande de matières recyclées.

Pourquoi recycler ?

Nous avons tous une responsabilité d'utiliser nos ressources de manière intelligente. En recyclant, vous contribuez à un environnement plus propre et plus sain, et à une économie plus durable. Il permet d'économiser de l'énergie, de préserver de précieuses ressources naturelles, de réduire la pollution, et de diminuer la quantité de déchets envoyés vers les déchetteries du comté. Et, le comté de Montgomery a l'objectif de réduire les déchets et de recycler 70 pourcent de tous les déchets générés dans le comté en 2020.

Le saviez-vous ?

- L'énergie économisée grâce au recyclage d'une cannette d'aluminium peut alimenter une télévision pendant trois heures. En outre, la fabrication des cannettes en aluminium avec de l'aluminium recyclé nécessite 95 pourcent d'énergie de moins que la fabrication avec du minerai pur.
- Le recyclage d'une tonne (907 kg) de papier sauve 17 arbres. La plupart des boîtes de céréales sont fabriquées à 100 pour cent avec du papier recyclé.
- Le plastique est fabriqué avec du gaz naturel ou du pétrole — son recyclage préserve ces précieuses ressources énergétiques !
- Un récipient en verre typique est fabriqué avec jusqu'à 70 pourcent de verre recyclé.
- Le verre et les métaux tels que l'acier et l'aluminium sont inusables — ils peuvent être réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits autant de fois qu'ils sont recyclés.



Une veste polaire : fabriquée avec 86 pourcent de matière recyclée (bouteilles en plastique)

Pourquoi jeter quelque chose qui pourrait être recyclé en un nouveau produit ?

Appelez votre gestionnaire de l'immeuble ou visitez le TRRAC (Pensez réduction et recyclage dans les appartements et les condominiums) Site Web du programme à www.montgomerycountymd.gov/recycling pour plus d'informations.



OUT!

Recyclez encore plus dès maintenant !

Bouteilles et bocaux en verre

- Bouteilles et bocaux verts et marrons transparents des boissons et produits alimentaires
- Exemples : bouteilles de boissons gazeuses, bière, jus et vin ; bocaux à sauce de spaghetti, mayonnaise et cornichons
- Retirer les bouchons/couvercles des bouteilles et bocaux avant de les places dans le bacs de recyclage

Bouteilles, récipients et couvercles en plastique

- Bouteilles, récipients, pots, bacs, couvercles, bouchons, seaux et pots de fleurs
- Récipients et couvercles réutilisables en plastique durable
- Récipients en coque, plateaux, contenants de magasins de restauration, dômes, gobelets et couvercles en PET No. 1
- Exemples : Flacons de jus de fruits, eau, boissons gazeuses, de médicaments sous ordonnance, huile de cuisson, sauce à salade, shampoing, nettoyant de WC, lessive, et eau de javel ; pots et couvercles de yaourt, mayonnaise, salade de pomme de terre et margarine ; seaux et couvercles de litière à chat et de la glace ; et pots de fleurs en plastique.

Canettes et produits bi-métalliques et en aluminium

- Bombes d'aérosols vides non dangereux
- Récipients et cannettes bi-métalliques (acier/étain) et en aluminium des produits alimentaires et boisson
- Papier d'aluminium et produits en papier d'aluminium
- Exemples : boîtes de sardines, soupe, légumes et nourriture pour animaux de compagnie; papier d'aluminium, récipients de cuisson en alu (tels les plats à tarte et à lasagne), les plateaux repas en alu ; les bombes aérosols d'huile de cuisson, de déodorant, de laque et de crème à raser
- Les couvercles sont recyclables. Mettez le couvercle dans le récipient si possible, s'il vous plaît.

Veillez à vider et rincer tous les récipients et produits en aluminium. Les étiquettes sont permis.

Papiers divers

- Cartons de lait/jus, boîtes de jus ou de boisson, boîtes de produits alimentaires congelés et boîtes de légumes
- Journaux et papiers publicitaires
- Magazines et catalogues
- Boîtes en carton
- Boîtes à céréales (enlever le sac intérieur) et autres boîtes en carton
- Courriers non désiré, tickets de caisses, enveloppes (les fenêtres en plastiques sont permis).
- Papier de déchiqueteuse (dans un sac en papier)
- Livres de poches/reliés et annuaires téléphoniques
- Papier de bureau/ordinateur
- Tout autre papier propre et sec

Utilisez un sac en papier pour faciliter le stockage des papiers mélangés à votre domicile.

Déchets métalliques (métaux et articles composés essentiellement de métal)

- Exemples : articles de ménage (tels que fers à repasser, casseroles, théières, cafetières, lampes et cintres), appareils électroménagers (tels que frigidaires/congélateurs, machines à laver/sèche-linge, humidificateurs, climatiseurs et grille-pain), cadres de lit métalliques, armoires, meubles, clôtures, outils et tuyaux.
- Veuillez contacter le gérant de votre copropriété pour obtenir des informations sur la collecte et le recyclage des déchets métalliques dans votre copropriété.
- Si vous achetez un nouvel appareil électroménager, demandez au vendeur si le magasin enlèvera et recyclera votre ancien appareil.

Arbres et guirlandes de Noël

- Enlevez tous les ornements, lumières, décorations scintillantes, guirlandes et couronnes végétales avant le recyclage.
- Contactez le gérant de votre copropriété pour connaître les dates et zones de collecte pour le recyclage des arbres de Noël.

NON!

- Pas de verre, miroir ou de verre à vitre cassé
- Pas de verres, tasses, assiettes, ou batterie de cuisine
- Pas d'objets en céramique ou d'ampoules
- Pas de pièces d'automobiles
- Pas d'articles de ménage en métal, tels que casseroles, théières, cafetières, poêles, ou meubles. Recyclez ces articles séparément comme les déchets métalliques.
- Pas de produits en Styrofoam™/polystyrène
- Pas de couverts, bols, ou assiettes en plastique en plastique
- Pas de film étirable ou sacs en plastique (les sacs en plastique peuvent être recyclé dans la plupart des magasins alimentaires)
- Pas de récipients utilisés pour le conditionnement de produits automobiles (tels que : huile pour moteur, antigel, ou liquide de freins)
- Pas de boîtes de pesticides
- Pas de sacs en plastique
- Pas de matériaux d'emballage tels que le Styrofoam™/ polystyrène
- Pas de papier carbone
- Pas de papier/carton souillé par de la nourriture (boîtes de pizza), de la peinture, des produits chimiques ou de la litière pour chats
- Pas d'emballage-cadeau en aluminium, d'essuie-tout, de serviettes ou de mouchoirs en papier

- Ne jetez aucune ferraille dans les ordures ou dans les récipients destinés au recyclage des matières mélangés
- Aucune pièce détachée de voiture ou de véhicule en général, bloc-moteur compris
- Pas de pot de peinture
- Pas de réservoirs d'oxygène ou de propane et pas de récipients sous pression en général

- Pas d'arbres avec des racines en bulbe
- Pas d'arbres emballés dans des sacs en plastique

